

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Dans le Rhône, les mairies équipées de stations d'enregistrement délivreront les passeports biométriques dès avril 2009 **UNIQUEMENT EN PRESENCE DE L'INTERESSÉ**. Le demandeur se présentera personnellement dans la même mairie pour formuler sa demande et effectuer le retrait
A Saint Genis Laval, les passeports seront enregistrés et délivrés aux heures d'ouverture :

	MATIN	APRES MIDI
Lundi	08 h 30 / 12 h 00	13 h 30 / 17 h 30
Mardi	08 h 30 / 12 h 00	13 h 30 / 18 h 30
Mercredi	08 h 30 / 12 h 00	
Jeudi	08 h 30 / 12 h 00	13 h 30 / 17 h 30
Vendredi	08 h 30 / 12 h 00	13 h 30 / 17 h 30
Samedi	09 h 00 / 12 h 00	

Pour être traitée dans les meilleures conditions, l'instruction d'un dossier nécessite une bonne trentaine de minutes avant transmission. Merci alors de vous présenter au plus tard **une heure** avant la fermeture de la Mairie

Pour faciliter vos démarches, la mairie vous accueille SUR RENDEZ-VOUS les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi et les samedis matin. Votre passage le jour choisi et à l'heure dite est alors garanti. (Prise de rendez-vous au 04 78 86 82 00) *St Genis Laval*
Vous pouvez venir tous les matins du lundi au vendredi de 08 h 30 à 11 h 00 mais chaque demandeur est pris dans l'ordre d'arrivée sans que nous puissions garantir l'enregistrement en cas de forte affluence.

PIECES A FOURNIR : (Documents ORIGINAUX uniquement)

- Une copie intégrale d'acte de naissance à **jour de toute mention** (délivrée par la mairie du lieu de naissance)
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois reçu par courrier (Quittance de loyer, facture EDF ou Télécom, avis d'imposition)
- Un justificatif de nationalité française (en fonction des cas qui vous seront précisés par le service)
- Votre ancien passeport et/ou votre carte nationale d'identité.
- Deux photos d'identité aux normes officielles.

Vous pouvez vous présenter avec vos propres photos d'identité obtenues auprès d'un photographe professionnel ou d'une cabine agréée. Si vous ne fournissez pas de photos d'identité, un cliché réglementaire pourra être pris par le personnel communal.

TARIF	AVEC PHOTO FOURNIE	SANS PHOTO FOURNIE
Majeur	86 euros en timbres fiscaux	89 euros en timbres fiscaux
Mineur 15 ans et +	42 euros en timbres fiscaux	45 euros en timbres fiscaux
Mineur -- de 15 ans	17 euros en timbres fiscaux	20 euros en timbres fiscaux

ATTENTION : Les photos ne seront pas établies en mairie pour les enfants de moins de 6 ans. Le recours à un professionnel est fortement conseillé.

LISTE DES VILLES DE L'ARRONDISSEMENT DE LYON EQUIPEES DE STATIONS D'ENREGISTREMENT

- L'Arbresle
- Bron
- Caluire et Cuire
- Décines Charpieu
- Ecully
- Givors
- Limonest
- Lyon
- Meyzieu
- Mornant
- Neuville
- Oullins
- Rillieux la Pape
- Saint Genis Laval
- Sainte Foy les Lyon
- St Laurent de Chamousset
- Saint Priest
- St Symphorien sur Coise
- Tassin la Demi Lune
- Vaugneray
- Venissieux
- Villeurbanne

Pour tout renseignement complémentaire, Mairie de St Genis Laval au 04 78 86 82 00
ou site Internet de la Préfecture du Rhône : www.rhone.pref.gouv.fr.